



Tournoi de l'ÉTÉ

CHALLENGE Pierre TILLIETTE

1 et 2 JUILLET 2023 3.2.1 Handicap 70

BOWLING DE PROVENCE LA GARDE

GENERALITES

Ce tournoi est organisé par le RCT La Valette, tournoi non homologué et ouvert à tous les joueurs et joueuses. Réservé aux 16 premières triplettes inscrites. Tout litige sera tranché par les organisateurs. Le listing de juin 2023 sera pris en compte pour le calcul du handicap. Si un joueur (joueuse) n'apparaît pas au listing ou surclassé, celui-ci sera calculé sur les 6 lignes effectuées dans les triplettes sur la base de 70 % de 220 et intégré à son score. Tous les classements des différentes phases seront handicap compris. L'attribution des pistes sera effectuée par l'organisation lors d'un tirage au sort réalisé préalablement au tournoi. Tout au long de la compétition, un décalage de 7 pistes sur la droite sera réalisé. En cas d'égalité, l'avantage sera donné au plus petit handicap, puis à la meilleure dernière ligne handicap.

REGLEMENT

PHASE EQUIPES DE 3

Chaque équipe de 3 joueurs devra comporter au moins une féminine dans sa formation.

Chaque triplète effectuera 2 séries de 3 lignes. Un classement triplète sera réalisé. Le classement final des équipes de 3 sera déterminé par le score (total scratch + handicap) des joueurs sur l'ensemble de la compétition.

PHASE EQUIPES DE 2

Les doublettes seront composées des joueurs classés 2^{ème} et 3^{ème} avec handicap dans leur triplète. Chaque doublette effectuera 2 séries de 4 lignes. Un classement doublette sera réalisé.

PHASE INDIVIDUELLE

Le meilleur joueur (joueuse) de chaque triplète effectuera deux séries de 4 lignes. Un classement individuel sera réalisé.

ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont de 65 € par joueur (joueuse) soit 195 € par équipe. Tout engagement devra être validé sous quinzaine par l'envoi d'un chèque accompagné des renseignements suivants Nom, Prénom, n° de téléphone ou mail de contact.

Le chèque devra être libellé à l'ordre du RCT Bowling, et envoyé à l'adresse ci-après : RCT BOWLING 100 impasse des Chaumes – Le Clos Margot villa 34 - 83160 LA VALETTE DU VAR

Pour les réservations veuillez contacter : LE BRIAND Cyril Par Tél : 06 07 97 91 12 - Mail : clebriand@hotmail.com

En ligne :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfxpZDxiL2SdFuPMW6MumyDisYQsVHPLVNoSlaAUrIW6yIuE/viewform>

HORAIRES

Samedi 1 JUILLET à 9h00 : Triplettes - Dimanche 2 JUILLET à 9h00 : Doublettes

Dimanche 2 JUILLET à 9h00 : Individuels Dimanche 2 JUILLET vers 13h00 : Remise des prix

La présence de tous les récompensés est impérative.

INDEMNITÉS				
	1er	2ème	3ème	4ème
TRIPLETTES	195,00 €	105,00 €	60,00 €	30,00 €
DOUBLETTES	130,00 €	70,00 €	40,00 €	20,00 €
INDIVIDUELS	65,00 €	35,00 €	20,00 €	10,00 €
Total	390,00 €	210,00 €	120,00 €	60,00 €
780,00 €				

BILAN				
	Nbre	Prix	Recettes	Dépenses
Engagement	16	195,00 €	3 120,00 €	
Lignage	672	3,00 €		2 016,00 €
Frais d'Organisation	48	1,75 €		84,00 €
Indemnités				780,00 €
France Parkinson				240,00 €
			3 120,00 €	3 120,00 €

